



## Délibération du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 février à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240229-DEL\_05\_29022024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 23/02/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien		X		Etienne LATIL	
CUVELARD Bruno	X				Secrétaire de séance :  T SERRE
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc		X		Éric BOLLARD	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline		X		Olivier SALIN	
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	9				

**OBJET : rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'Office de Tourisme et la Maison des Vautours- Avenant N°2 LOT 04 charpente couverture zinguerie**

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 2 établi par l'entreprise **ATELIER DU BATIMENT** dans le cadre de la rénovation de la maison des Vautours.

### Incidence financière de l'avenant :

Montant de l'avenant HT : - 4 749.77 €  
TVA 20% : - 949.95 €  
Montant TTC : - 5 699.72 €

### Montant initial du marché public :

Montant HT : 98 726.80 +5830 = 104 557.30€  
TVA 20% : 20 911.46 €  
Montant TTC : 125 468.76 €

### Nouveau montant du marché public :

Montant HT : 99 807.03 €  
TVA 20% : 19 961.41 €  
Montant TTC : 119 768.44 €

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES** en avoir délibéré et à l'unanimité

**APPROUVE** l'avenant n°2 pour le LOT 04 Charpente couverture zinguerie pour un montant de – **4 749.77 € HT** avec l'entreprise **ATELIER DU BATIMENT** 9 chemin de la Française 26220 DIEULEFIT

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°2 avec l'entreprise **ATELIER DU BATIMENT**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance  
Thierry SERRE



Le Maire  
Olivier SALIN



**Résultat du vote**  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

AVENANT DE TRAVAUX  
N° AV/LOT 04 - 2024-02

Envoyé en préfecture le 01/03/2024  
Reçu en préfecture le 01/03/2024  
Publié le  
ID : 026-212602643-20240229-DEL\_05\_29022024-DE

**Opération : RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT  
LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS**

Maître d'ouvrage: **Commune de Rémuzat**  
LE VILLAGE 26 510 Rémuzat 7

Entreprises Titulaires : **ATELIER DU BATIMENT**  
QUARTIER BEAUVALLON, 26 220 DIEULEFIT 7

Lot N°: **04 CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE MOB**

**ARTICLE 1**

Le présent avenant a pour objet de régulariser les plus values et moins values présentées dans le lot sus-cité par le maître d'oeuvre et dûment acceptés par le maître d'ouvrage.

**ARTICLE 2**

Le montant du marché se trouve ainsi modifié, voir tableau ci-dessous:

**ARTICLE 3**

Les modifications techniques ne nécessitent pas de prolongation du délai global d'exécution.

**ARTICLE 4**

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	P.U	TOTAL
Marché initial HT :				98 726,80 €
Tva à 20,00 %				19 745,36 €
Marché initial TTC:				118 472,16 €
<b>AVENANT 01 (7 dec 2023)</b>				5 830,00
<b>Travaux supprimés :</b>				
04.4.5.1 sous face R+2 : panneaux 3 plis massifs	U			6 138,97
	U			0,00
<b>Travaux supplémentaires</b>				
<b>Devis 231123</b>				
04.9.11 habillage gaine ascenseur mauka line	1		1 389,20	1 389,20
<b>Sous Total HT des plus et moins values</b>				<b>-4 749,77</b>
<b>MONTANT H.T. de l'avenant 02 :</b>				<b>-4 749,77</b>
T.V.A. 20,00 %:				-949,95
<b>MONTANT T.T.C. de l'avenant:</b>				<b>-5 699,72 €</b>
<b>NOUVEAU MONTANT H.T du marché :</b>				<b>99 807,03</b>
T.V.A. 20,00 %:				19 961,41
<b>NOUVEAU MONTANT T.T.C du marché:</b>				<b>119 768,44 €</b>

L'entreprise,

L'Architecte,

Le Maître d'Ouvrage,

**atelier du batiment** SARL  
9, chemin de la Françoise 26220 Dieulefit  
\$ RET 482 842 362 00633



Le Maire, Olivier SAÛN



pour la maîtrise d'oeuvre, l'OFFICE ARCHITECTES, SC Frobert-architecte  
le 14 Février 2024